

QVCT des Cadres et stratégies managériales

Améliorer mon bien-être pour mieux accompagner mes équipes

Présentation

Chef.fe d'orchestre donnant le tempo pour tous les acteurs, capitaine tenant le cap dans la tempête, garant.e du respect de la loi... Aujourd'hui, vous vous souciez quotidiennement du bien-être de vos équipes mais prenez-vous autant soin de votre propre bien-être ?

Et pourtant les cadres sont les salariés qui souffrent le plus au travail.

C'est pourquoi, nous avons créé cette formation pour vous ressourcer, vous soigner si besoin, vous permettre de prendre du recul et d'ouvrir de nouvelles voies pour mieux animer vos équipes en 2024.

Prochaine session : 25 et 26 avril 2024
à La Ciotat (Hôtel Plage Saint-Jean) en bord de mer

Durée et type de formation

2 jours
Inter-établissement
En présentiel

Public

Cadres
opérationnels,
dirigeants et
administrateurs

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Me reposer, me ressourcer, prendre du recul et réfléchir mon management
- Mieux gérer le stress et la pression inhérente à la fonction cadre
- Expérimenter des outils innovants de management en intelligence collective
- Maitriser les enjeux de la qualité de vie au travail et les risques psychosociaux
- Construire mon plan d'action management 2024

Parcours de formation

Jour 1 :

Faire connaissance, pratiquer des exercices de bien-être du corps et de l'esprit

Partager nos situations, nos projets, nos difficultés

Découvrir de nouvelles approches de gestion des conflits

Jour 2 :

Poursuivre nos explorations du bien-être
Tester de nouveaux outils en situation réelle

Travailler sur notre réalité de terrain

Elaborer notre plan d'action pour la mise en oeuvre avec les équipes

Programme détaillé

Nos sessions inter-établissement se réalisent à La Ciotat, dans un Hôtel Spa au bord de mer afin de créer toutes les conditions de bien être propices à la réflexion et à l'action sur les meilleures manières de dépasser les conflits. Au cours de 2 journées et 2 soirées passées ensemble, nous pourrons expérimenter de nombreuses possibilités pour améliorer notre bien être physique et psychique et développer nos relations basées sur le respect, l'empathie, la coopération et la négociation systémique.

Jour 1 Matin : Faire connaissance, Partager nos projets, nos projets, nos difficultés et construire notre parcours de formation

Nous élaborons ensemble le déroulé de cette formation :

- En partant d'un diagnostic partagé de votre QVCT, de vos objectifs et vos attentes,
- En intégrant le cadre légal, les enjeux de la QVCT, la gestion des risques psychosociaux,
- En partageant des exemples concrets d'organisations en avance dans ce domaine.

Cette première matinée sert aussi à se recentrer, prendre soin de nos corps, reposer notre cerveau pour améliorer notre bien-être et notre capacité à construire ensemble.

Programme détaillé (suite)

Jour 1 Après-midi : Découvrir et tester de nouvelles approches managériales

Atelier en intelligence collective :

- Nos pratiques de la QVCT
- Nos réussites
- Nos limites
- Nos ambitions.

Mises en situation : Animer les équipes au quotidien

- Elaborer les plannings
- Animer les réunions
- Intégrer un nouveau salarié
- Accueillir un nouveau bénéficiaire

Jour 2 : Améliorer concrètement notre QVCT

- Gérer la pression de la fonction cadre
- Développer l'intelligence collective, la complémentarité et la coopération plutôt que la compétition et la hiérarchisation
- Construire une stratégie de repérage, compréhension et prévention des risques psychosociaux
- Planifier la mise en œuvre effective de la QVCT au sein de ma structure
- Travailler avec les IRP pour construire des actions concrètes de QVCT
- Mobiliser les ressources du territoire pour améliorer les conditions de travail
- Améliorer ses compétences émotionnelles et son leadership
- Structurer notre plan d'action management post-formation

A l'issue de ces 2 journées, vous repartirez avec des outils adaptés à votre contexte de travail, des techniques d'animation et une vision claire des possibilités de mise en œuvre de la QVCT sur le terrain. Un accompagnement post-formation pourra être réfléchi ensemble.

Et si vous le souhaitez, vous pourrez prolonger votre séjour par un week-end de découverte de la Provence...

Admission

Après entretien avec le responsable pédagogique afin d'analyser vos attentes.

Nous vous précisons les objectifs et compétences acquises dans le cadre de cette formation et les financements mobilisables.

Moyens pédagogiques et techniques

Les animateurs partent du quotidien des participants, pour ensuite :

- Se mettre en mouvement, physiquement et intellectuellement
- Partager nos expériences et formuler des questions à même de nourrir la réflexion collective et l'élaboration de solutions concertées
- Produire des activités adaptées à chaque personne accompagnée, en fonction de leurs profils
- Susciter l'expertise, la participation, l'expérimentation
- Organiser plus efficacement et plus rapidement le travail des équipes
- Synthétiser et partager nos travaux pour contribuer à l'amélioration continue de la qualité
- Initier de nouvelles dynamiques collectives centrées sur le bien-être et la qualité de vie au travail

Documents remis en fin de formation

Une « mallette numérique » envoyée par mail comprenant les documents suivants :

- Les textes règlementaires relatifs à la QVCT et à la RSE
- Les outils pratiques pour mettre en oeuvre la QVCT
- Les productions des participants durant les 2 journées
- Diaporama de la formation
- Textes théoriques importants
- Synthèse des interventions
- Contenus spécifiques demandés par les participants

Une attestation de fin de formation est remise aux stagiaires mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Évaluation et certification

L'évaluation de la formation sera faite au travers :

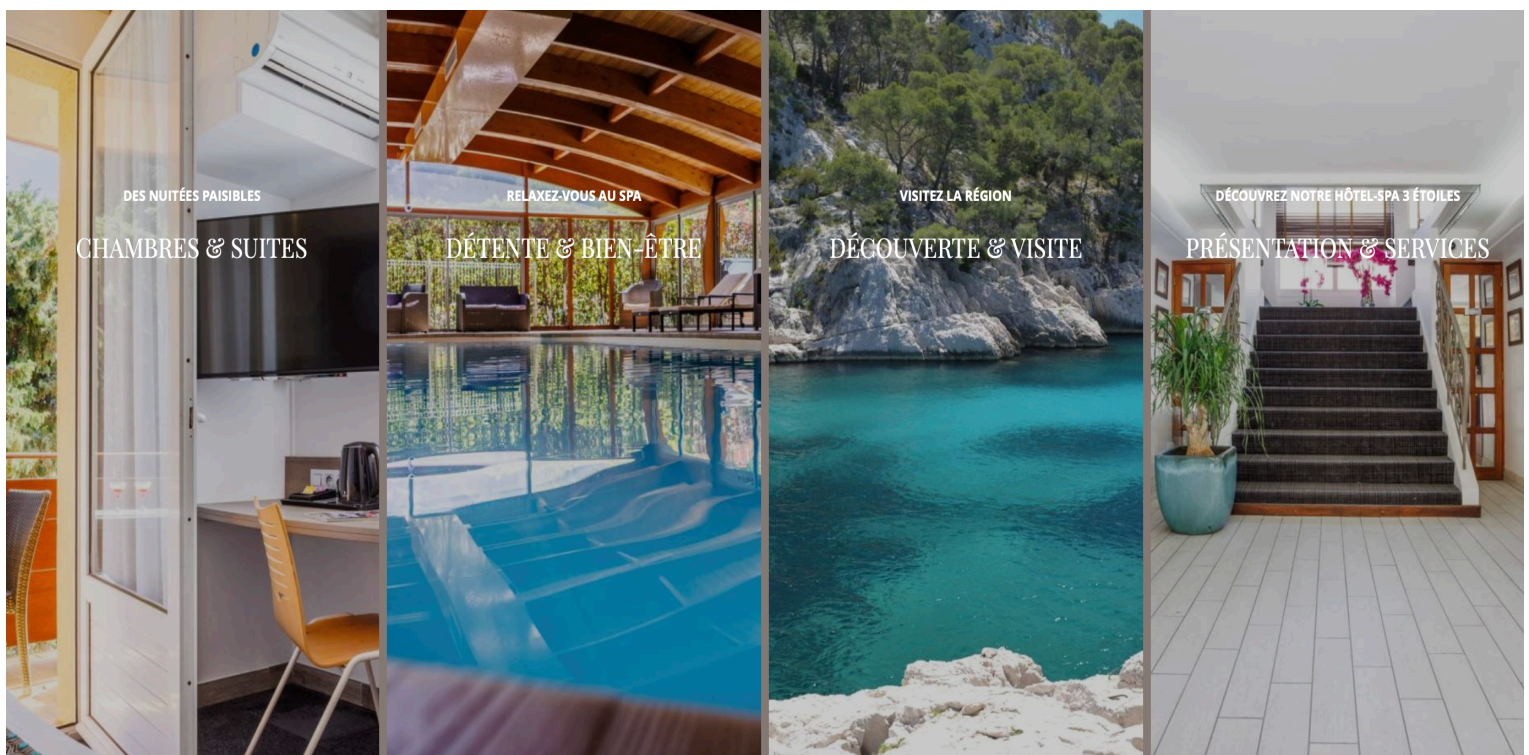
D'un questionnaire diffusé en amont de la session de formation pour recueillir vos attentes et votre degré de connaissances.

D'un questionnaire remis à la fin de la dernière journée pour évaluer la qualité de l'intervention et les compétences acquises.

Cette formation ne délivre pas de certification.

Lieu de la formation : l'Hôtel Plage Saint-Jean de La Ciotat en bord de mer

Toute l'année, l'équipe de cet hôtel 3 étoiles de charme vous ouvre les portes de ce petit coin de paradis. Dans ce décor méditerranéen, vous serez idéalement situé et profiterez d'un accès direct à la plage de galets Saint-Jean et vous serez à seulement 5 minutes de marche de la plage de sable fin, la Grande Plage. Laissez-vous séduire par les services 3 étoiles et par le spa de notre hôtel à La Ciotat !



DEVIS 1 (formation uniquement)

QVCT des Cadres et stratégies managériales

Améliorer mon bien-être pour mieux accompagner mes équipes

Dates et durée

- Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2024 : 14 heures en présentiel, réparties sur 2 jours consécutifs.

Lieu

- Hôtel Plage Saint-Jean, 30 avenue de Saint-Jean, 13600 La Ciotat

Devis pour 1 participant

Forfait 2 jours de formation QVCT à 1 300,00€ TTC 1 300,00 € TTC

Ce tarif comprend la formation de deux jours, les déjeuners des 25 et 26 avril 2024, les cafés d'accueil, les collations, la location de la salle, les frais pédagogiques.

TOTAL 1 300,00 € TTC

Prise en charge possible : OPCO (DPC)

Cette formation est finançable par votre OPCO dans le cadre du Plan de Développement des Compétences. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de celui-ci.



Engagement de résultat (conformément aux Conditions Générales de Vente)

Devis valable jusqu'au 26 février 2024

Règlement : 50% à la signature du devis, 50% après la formation

A
le / /

BON POUR ACCORD
Signature et cachet

DEVIS 2 (formation avec hébergement en pension complète)

QVCT des Cadres et stratégies managériales

Améliorer mon bien-être pour mieux accompagner mes équipes

Dates et durée

- Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2024 : 14 heures en présentiel, réparties sur 2 jours consécutifs.

Lieu de la formation et de l'hébergement

- Hôtel Plage Saint-Jean, 30 avenue de Saint-Jean, 13600 La Ciotat

Devis pour 1 participant

Forfait 2 jours de formation QVCT à 1 580,00€ TTC 1 580,00 € TTC

Ce tarif comprend la formation de deux jours, l'hébergement du jeudi 25 au vendredi 26 avril 2024, le petit-déjeuner du vendredi 26 avril 2024, les déjeuners des 25 et 26 avrils 2024 et le dîner du jeudi 25 avril 2024, les cafés d'accueil, les collations, la location de la salle de formation, les frais pédagogiques.

TOTAL 1 580,00 € TTC

Prise en charge possible : OPCO (DPC)

Cette formation est finançable par votre OPCO dans le cadre du Plan de Développement des Compétences. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de celui-ci.



Engagement de résultat (conformément aux Conditions Générales de Vente)

Devis valable jusqu'au 26 février 2024

Règlement : 50% à la signature du devis, 50% après la formation

A
le / /

BON POUR ACCORD
Signature et cachet

Conditions Générales de Vente

1/ ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

Avant la formation :

Pour chaque formation inter entreprise (réunissant des personnes issues de plusieurs organisations différentes autour d'un programme pré établi), vous pouvez nous préciser vos attentes, votre situation et toutes les informations qui vous paraissent utiles pour nous permettre de préparer au mieux notre intervention.

Vous déterminez vos objectifs et les résultats que vous voulez obtenir en participant à cette formation, le montant de la formation est à verser avant le démarrage de la session pour confirmer votre inscription.

Pour chaque formation intra entreprise (réunissant des personnes d'une même organisation autour d'un programme élaboré sur mesure), nous construisons avec vous les contenus, la durée et la progression pédagogique en fonction de vos attentes. Nous déterminons ensemble le coût de la session.

A partir du programme indicatif que nous vous proposons, vous fixez les objectifs et les résultats que vous voulez obtenir.

Pendant la formation :

Vous évaluez régulièrement la qualité de la prestation avec le formateur. Celui ci adapte ses interventions en fonction de vos retours.

A l'issue de la formation :

Vous évaluez vos acquis, votre progression et les résultats obtenus. Si vous n'êtes pas satisfait de la qualité de la prestation, vous transmettez vos observations à MEDD Consultants dans les 15 jours suivants la session réalisée (à partir du questionnaire d'évaluation de fin de formation, par mail ou courrier recommandé) pour préciser les motifs de votre insatisfaction. MEDD Consultants procédera dans un délai d'un mois, au remboursement de la prestation :

- à hauteur de 100 % des frais pédagogiques pour toute formation inter entreprise

- à hauteur de 50 % des frais pédagogiques pour toute formation intra entreprise

Si vous le souhaitez, vous pourrez choisir de suivre un autre session sur le même thème ou sur tout autre thème vous intéressant.

En cas de formation comprenant plusieurs sessions, l'une ou l'autre des parties pourra alors interrompre la prestation ou décider d'un commun accord de sa poursuite après correction des dysfonctionnements identifiés.

2/ REGLEMENT

Il est à effectuer avant le début de la formation par virement bancaire en précisant le nom du ou des inscrits (Compte Crédit Coopératif N° 42559 00032 41020016322 44) ou par chèque à l'ordre de « MEDD Consultants ».

Le stagiaire ou l'employeur règlera le coût de la formation à MEDD Consultants et se fera rembourser directement par son OPCA.

En cas d'annulation, MEDD Consultants s'engage à rembourser :

La totalité des sommes versées pour une annulation intervenant jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

80% des sommes versées pour une annulation intervenant moins de 15 jours avant le démarrage de la formation.

Un financement directement par un OPCA devra faire l'objet d'un accord préalable de MEDD Consultants, l'attestation de prise en charge financière par l'OPCA et la convention de formation signée doivent parvenir à MEDD Consultants avant le début de la session.

3/ ENGAGEMENT QUALITE

QUALITE : Toutes les formations respectent le même processus qualité :

A l'inscription : Analyse de votre situation, de vos pratiques, de vos attentes, élaboration de votre dossier pédagogique personnalisé. Sélection des intervenants. Personnalisation des contenus. Création des supports numériques et papiers.

Lors de chaque intervention : Construire la progression pédagogique en fonction de vos demandes, élaborer avec vous des outils spécifiques à vos publics, privilégier les formations actions et la pratique professionnelle.

Après chaque session : Vous fournir tous les compléments pédagogiques utiles, suivre la mise en œuvre sur le terrain, intégrer vos retours pour construire les prochaines sessions et les suites éventuelles de votre parcours, vous rembourser les sommes versées à exception des frais engagés pour votre accueil.

4/ INSCRIPTION

L'inscription peut se faire par téléphone, mail, bulletin d'inscription ou directement sur le site de MEDD Consultants. Elle est effective après le règlement du montant de la formation ou la transmission de la prise en charge par l'OPCA et la signature de la convention de formation. Le tarif indiqué comprend tous les frais pédagogiques de la formation : location de salle, supports pédagogiques papier et numériques, les petits-déjeuners, déjeuners et boissons.

En cas d'inscription de plusieurs stagiaires du même organisme vous bénéficiez de 10% de remise sur la 2e inscription, 20% sur les inscriptions suivantes.

Si vous souhaitez organiser cette formation en intra établissement, nous sommes à votre disposition pour analyser votre demande et élaborer un devis.

Une convocation vous est adressée avant la formation. Elle précise, le lieu, les horaires, les moyens d'accès et toutes les informations utiles à votre formation.

Chaque stagiaire devra signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence, expédiée au responsable du suivi de l'inscription après la formation.

5/ ANNULATION - REMPLACEMENT

Toute annulation devra se faire par écrit à l'adresse info@meddconsultants.com. Jusqu'à deux semaines avant la date de la formation, le remboursement se fera sans frais. Au-delà de cette date, un montant de 20% du coût de la formation est dû. Un participant peut se faire remplacer à tout moment, sans frais, sous réserve d'informer MEDD par écrit et de transmettre le nom et les coordonnées du remplaçant avant la formation.

MEDD Consultants se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session. Vous pourrez opter pour le remboursement des sommes versées, l'émission d'un avoir, ou l'inscription sur une autre session.

6/ RESPONSABILITE

L'employeur, ou le participant, s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de MEDD Consultants, des formateurs ou des participants à la formation. MEDD Consultants se réserve le droit de refuser tout participant qui ne serait pas à jour de ses paiements, d'exclure un participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage ou qui ne respecterait pas les consignes données par le formateur, ou qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

7/ PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les supports de cours et l'ensemble des documents diffusés dans le cadre de cette formation sont en diffusion libre selon les règles de diffusion des Licences Creatives Commons.

CC : Licence Creative Commons

BY (Paternité) : l'œuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à MEDD Consultants et le cas échéant à l'auteur en citant son nom.

NC (Non Commercial) : Pas d'utilisation commerciale : Les supports de cours sont réservés aux utilisations non commerciales, les utilisations commerciales restent soumises à l'autorisation de MEDD Consultants. Il est notamment interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, de représenter, de commercialiser d'adapter, de modifier, de traduire ou de diffuser ces documents à des fins commerciales sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de MEDD Consultants ou de ses ayants droit.

SA (ShareAlike) : Partage des conditions initiales à l'identique : MEDD Consultants autorise les modifications de ces supports de cours à condition d'être destinataire de ces modifications. Les modifications devront être proposées au public sous les mêmes options Creative Commons : CC-BY-NC-SA.

8/ CONFIDENTIALITE INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, les informations concernant les participants sont destinées exclusivement à MEDD Consultants. Les participants peuvent accéder à ces informations et en demander la rectification.